

Patrimoine

L'étang de Boulet : du réservoir du canal à la base nautique



L'étang de Boulet est situé à Feins, à 27 km au nord de Rennes. L'étymologie du nom viendrait du mot *Ad fines* de l'itinéraire d'Antonin (Empereur Romain), sur le tracé routier reliant Rennes à Coutances soit 38 km de Condate (Rennes). *Ad fines* désignait une station routière frontière entre deux cités gallo-romaines.

La voie directe de Rennes-Avranches passe à l'Est de Saint-Aubin-d'Aubigné et Feins ne sera frontière entre deux cités qu'au IV^e siècle. Feins fut somme toute une ville importante.

Un réservoir pour le canal

Le canal d'Ille et Rance a été construit à l'époque Napoléonienne (1804-1832). Le réservoir de Boulet, sa digue et sa rigole ne furent terminés qu'en 1829 par l'entreprise Louise et Macé qui avait obtenu l'adjudication en 1824.

L'étang de Boulet avec ses 153 hectares est le plus grand plan d'eau navigable d'Ille et Vilaine. Il est alimenté par le ruisseau de Bourgouet. Il joue, en période d'étiage, le rôle de régulateur dans l'alimentation en eau du canal.

La rigole de Boulet permettait d'amener l'eau depuis l'étang jusqu'au bief de partage des eaux creusé sur 7 km de long, entre Bazouges-sous-Hédé et Guipel. Elle est longue de 17,5 km démarre au réservoir de Boulet jusqu'à la Ville Morin

en Guipel en passant par Dingé. Depuis 1988, la rigole est remplacée par une conduite forcée de 4 km.

Aujourd'hui la rigole de Boulet fait l'objet de toutes les attentions pour sa préservation. Depuis 2003, sa rénovation est sans cesse renouvelée comme la création en 2007 de "Dingé Patrimoine".

À découvrir à pied

La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et l'Office des sports organisent des randonnées et marches nordiques faisant le tour de l'étang de Boulet (7 km). Le tour de l'étang est à recommander pour la beauté du site et ses sous-bois.

Plusieurs initiatives répondent à la curiosité des visiteurs : sentier d'interprétation, parcours pédagogique, découverte de la faune et de la flore, promenade, pêche, nautisme au Boulet. Le site est classé Natura 2000.

Contribution de l'association Bas Champ :
Guy Castel et Lionel Henry.

